



DÉLÉGATION INTERNATIONALE – APPEL À CANDIDATURES

MASA – Marché des Arts du Spectacle (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Le Conseil des arts sollicite des candidatures visant une participation à une délégation à MASA – Marché des Arts du Spectacle en Côte d'Ivoire à partir du 7 au 14 mars 2020. Les objectifs de la délégation sont d'aider les artistes et les professionnels des arts à :

- accéder à des opportunités et à développer les marchés internationaux
- développer leur capacité à prendre part à des activités internationales
- favoriser les partenariats et les échanges.

Le MASA est le plus grand marché des arts de la scène en Afrique et a lieu à Abidjan tous les deux ans. Il rassemble les artistes africains et internationaux et a pour objectifs :

- le soutien à la création et à la production de spectacles de qualité
- la facilitation de la circulation des créateurs et leur production en Afrique et dans le monde
- la formation des artistes et des opérateurs de la chaîne de production des spectacles
- le développement du secteur des arts de la scène relevant du continent africain

Date limite – 20 janvier 2020

Annnonce des résultats – Les candidats seront informés des résultats par courriel au plus tard le 31 janvier 2020.

Montant – Jusqu'à 4 500 \$

Des subventions seront octroyées pour les billets d'avion, l'hébergement, et les indemnités journalières.

Les candidats retenus devront :

- organiser eux-mêmes leur vol et leur hébergement
- assumer toute dépense supplémentaire
- s'occuper eux-mêmes des exigences de passeport et de visa.

Limites pour les demandes – Vous pouvez soumettre une seule demande pour cette délégation. Cette demande ne compte pas dans vos limites annuelles de demandes.

Candidats – Qui peut soumettre une demande?

Vous devez avoir un profil validé pour soumettre une demande. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](#) au moins 15 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Les types de candidats potentiellement admissibles en activités multidisciplinaires, arts du cirque, arts autochtones, danse, inter-arts, musique, pratique des artistes handicapés ou sourds, et théâtre sont les suivants :

- les professionnels des arts
- les services d'agence (ou de gestion)
- les organismes artistiques.

Évaluation – Comment se prennent les décisions?

C'est un [comité interne](#) qui évalue votre demande, en s'appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

Impact 50 % (note minimale de 35 sur 50)

Le potentiel de la délégation :

- de développer et d'améliorer votre profil international ou les profils internationaux des artistes que vous représentez, et celui de la pratique artistique canadienne
- d'établir des liens internationaux et d'échanger des connaissances
- de créer de nouveaux débouchés.

Pertinence 50 % (note minimale de 35 sur 50)

- le raisonnement justifiant votre présence dans la délégation
- le caractère opportun et la pertinence de l'événement

Les renseignements personnels

Les renseignements personnels inscrits sur cette demande seront utilisés pour la prestation de programmes, de services ou autres activités du Conseil des arts.

Le Conseil des arts pourrait partager des renseignements personnels provenant de demandes de subventions ou de candidatures pour des prix, sur une base confidentielle, avec des institutions gouvernementales et d'autres organismes de financement des arts et des industries culturelles. Le cas échéant, seuls votre nom, vos coordonnées, votre champ de pratique et la description de votre projet seront partagés. Ces renseignements sont utilisés pour la recherche, la reddition de compte, la planification et l'évaluation de programmes, pour des occasions de réseautage et des occasions économiques, de même que pour répondre à des requêtes du gouvernement fédéral. Pour en savoir davantage sur la façon dont vos renseignements personnels sont protégés, consultez [l'énoncé de confidentialité](#).

Versement de la subvention et rapport final

Si votre demande est retenue, les modalités seront indiquées dans la lettre d'avis. La subvention sera payée après réception d'un formulaire d'acceptation de la subvention signé. Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

Comment présenter une demande

Vous devez soumettre votre formulaire de demande rempli **en 1 pièce jointe par courriel** à rayonneralinternational@conseildesarts.ca.

Vous pourriez être admissible à l'[Aide à la production d'une demande](#), c'est-à-dire à une somme servant à payer quelqu'un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

- un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale
- un artiste des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

Les délégués choisis qui s'identifient comme [sourds, handicapés ou vivant avec une maladie mentale](#) pourraient être admissibles à un [soutien à l'accès](#). Communiquez avec l'agente de programme pour en savoir plus.

Coordonnées

Kate Declerck

Agente de programme, Rayonner au Canada et Rayonner à l'internationale

Conseil des arts du Canada

1-800-263-5588 ou 613-566-4414, poste 5100

kate.declerck@conseildesarts.ca



DÉLÉGATION INTERNATIONALE – FORMULAIRE DE DEMANDE

MASA – Marché des Arts du Spectacle (Abidjan, Côte d’Ivoire)

Identification du candidat

Nom du candidat _____

Nom du groupe ou organisme (le cas échéant) _____

Adresse _____ Ville _____

Province/Territoire _____ Code postal _____

Pays _____ Téléphone _____

Courriel _____

*Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont conservées dans le fichier de renseignements personnels. CAC ART 202.
Protégé une fois rempli.*

Profil du candidat

Pour pouvoir présenter cette demande au Conseil des arts, vous devez avoir un profil de candidat validé.

Je confirme que mon profil de candidat est validé par le Conseil des arts.

Indiquez le champ de pratique et le profil que vous utilisez pour cette demande :

(Ex. Musique et son/ musicien; Arts visuels / artiste)

Champ de pratique _____ Profil _____

1. Énoncé d’impact et de pertinence

Veillez décrire (maximum 1 000 mots) :

- votre pratique et votre expérience dans votre profession / champ de pratique (antérieures et actuelles)
- l’importance, la pertinence et l’impact potentiel de votre participation à la délégation sur votre pratique professionnelle, votre carrière, ou les artistes que vous représentez.

2. Documents requis

Si vous êtes un organisme ou un groupe artistique, veuillez joindre le curriculum vitae de la personne qui voyagera en votre nom. (maximum 3 pages)

3. Consentement au partage des coordonnées et l'aperçu du déplacement

Grâce à une approche coordonnée, Affaires mondiales Canada (AMC), Patrimoine canadien (PCH) et le Conseil des arts du Canada ont convenu de partager l'information relative aux artistes canadiens qui voyagent à l'étranger pour des projets financés par le Conseil des arts. Cette initiative a été mise sur pied en vue d'optimiser la participation canadienne aux principaux événements internationaux et d'établir les possibilités de représentations consulaires à ces événements ou à d'autres activités visant à reconnaître les artistes canadiens invités.

Si mon projet est retenu, je consens à communiquer mes coordonnées et l'aperçu du déplacement à AMC et PCH. AMC pourrait partager ces renseignements avec les ambassades et consulats canadiens dans les pays visés par mon projet.

oui, je donne mon consentement non, je refuse

Déclaration

- J'ai lu attentivement les critères d'admissibilité pour cette demande et je confirme satisfaire à ces critères.
- Je sais que le Conseil des arts est assujéti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](#).
- Je comprends qu'il m'incombe de m'informer de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s'appliquer à mes activités, s'il en est, et de les assumer.
- Je m'engage à offrir des conditions de travail sécuritaires et favoriser un milieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et d'inconduite sexuelle pour toute personne impliquée dans mon projet.
- Je confirme que je serai conforme à toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui ont trait aux normes en matière d'emploi, à la santé et sécurité au travail et aux droits de la personne.
- Je comprends que toutes les décisions sont finales. Je consens à respecter la décision du Conseil des arts.
- Je comprends que, si ma demande de subvention est retenue, je serai soumis aux conditions et modalités.
- Je comprends que, si ma demande de subvention est retenue, je devrai soumettre un rapport final.
- J'ai l'autorisation de signer la présente demande au nom du groupe ou organisme et j'assume les responsabilités de la subvention.
- Si ma demande est retenue, je reconnaitrai le [soutien du Conseil des arts du Canada](#) dans chaque communication sur les activités liées à cette subvention.

Je confirme :

- que je suis d'accord avec les déclarations ci-dessus
- qu'à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

Nom _____

Signature _____ Date _____